Bulletin administratif n° 2, février 1904, pp. 225-227

BORDIER (Paul)

Angers 1877

Les funérailles de notre camarade Paul Bordier, ingénieur, directeur de la Société d'Éclairage de Brive, maire de Malemort, ont eu lieu le 15 janvier au milieu d'une affluence considérable.

De nombreuses et magnifiques couronnes ou gerbes de fleurs étaient placées sur une voiture ou portées par des délégués. Celle de notre Société s'y distinguait.

Trois draps mortuaires étaient portés : par MM. Dautrement, Foucaud, Marty et Soumet, anciens élèves des Arts et Métiers; par MM. Seguy, vice-président et Daudy, Malaval et Ondet, membres de la Chambre de commerce; par MM. Dugat, Dirit, Guitard et de Berne-Lagarde, amis personnels.

Les cordons du char funèbre étaient tenus par MM. le commandant Girard, maire de Brive; Bosredon, adjoint de Malemort; Fillol, président de la Chambre de commerce; Barataud, président de la Société des papeteries du Limousin.

Toutes les notabilités de la région suivaient le convoi. Au champ de repos, plusieurs discours ont été prononcés.

M. Laurier, avoué a, le premier, rappelé en termes émus la haute estime en laquelle ses amis et ses concitoyens tenaient notre Camarade.

Ensuite notre camarade Lecreux (Aix 1871), ingénieur à Paris, a pris la parole dans les termes suivants au nom des Anciens Élèves des Arts et Métiers.

DISCOURS DE M. LECREUX (Aix 1871).

Mesdames Messieurs, chers Camarades,

Les Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers ne veulent pas laisser fermer cette tombe sans adresser un dernier adieu à leur regretté Camarade. Délégué par notre Société, j'ai le triste privilège de m'acquitter de cette douloureuse mission.

Paul Bordier, né à Créon en 1862, entra à l'École d'Angers en 1877 et

en sortit en 1880 après y avoir fait d'excellentes études. Il accomplit son service militaire comme engagé conditionnel dans l'artillerie, à Tarbes, et obtint les galons de sous-officier. Ses débuts dans la vie civile furent ceux de la plupart de nos camarades. Après quelques hésitations, il entra comme sous-ingénieur aux Papeteries du Marais où il a laissé les meilleurs souvenirs.

Son activité, son esprit d'initiative et d'indépendance, l'incitèrent à se créer ensuite une autre situation. En 1889, mettant à profit ses connaissances spéciales en papeterie, il se rendit acquéreur de l'usine de Malemort. D'un caractère très affable, il sut se créer ici de nombreuses relations et prit droit de cité en s'alliant à l'une des familles les plus honorables de Brive. Ses concitoyens, reconnaissant ses grandes qualités, le choisirent comme conseiller municipal. Il devint maire de la commune de Malemort, fonctions qu'il n'a cessé d'occuper jusqu'à ce jour.

Lors de la formation de la Société générale des papeteries du Limousin, il fut choisi par le Conseil d'administration de cette Société en qualité d'ingénieur administrateur. Dans ces nouvelles fonctions, il fournit une somme de travail considérable, il modifia et transforma l'outillage de la plupart des usines existantes, construisit et agença de nouvelles usines.

Entre temps il fut nommé membre de la Chambre de commerce de la Corrèze où ses avis furent très appréciés. Ses connaissances techniques le désignèrent au choix du Ministre du Commerce et de l'Industrie comme membre du Conseil de perfectionnement de l'École pratique industrielle de la ville de Brive.

Mais sa fiévreuse activité le poussait toujours vers les progrès industriels qu'il voulait faire pénétrer dans sa ville d'adoption. Propriétaire de l'ancien moulin des Bordes, il y installa une usine hydro-électrique qui fournit actuellement à la ville de Brive l'éclairage et la force motrice. Il se donna tout entier à cette nouvelle et très importante entreprise, y déploya toute son intelligence, toute son énergie, et au moment où il avait la satisfaction de voir se réaliser toutes ses espérances, la mort aveugle est venue le ravir à l'affection des siens et à l'admiration de ses nombreux amis et de ses camarades.

Au nom de cette grande famille des Gadz'arts à laquelle Bordier a toujours été lié par la plus vive amitié, qu'il me soit permis d'adresser à sa courageuse épouse, à ses malheureux enfants et à toute sa famille, l'expression de nos plus vives condoléances.

Adieu Bordier, cher Camarade, adieu!

Puis M. Rebeyrolle, instituteur à Malemort et président de la Société de Secours mutuels, a prononcé au nom de cette Société un discours très touchant dont nous détachons ce qui suit :

Homme de cœur et de dévouement, M. Bordier s'était empressé d'apporter son puissant concours à notrs œuvre de solidarité humaine. Malgré ses occupations multiples et ses travaux considérables, il ne cessa de nous prodiguer son généreux appui. A son appel chaud et convaincu, qui s'adressait au cœur et à la raison, de nombreux adhérents sont venus à nous, précieux encouragements pour la Société et témoignages vivants de l'estime dont il jouissait parmi ses concitoyens.

Nous devons à ses persévérants efforts de pouvoir aujourd'hui, quoique nés d'hier, envisager l'avenir avec confiance.

M. Fillol, président de la Chambre de commerce, s'est fait l'interprète de ses collègues pour rappeler les services rendus par Bordier. Nous extrayons ces passages de son discours :

Au nom de la Chambre de Commerce de la Corrèze, je tiens à venir dire un dernier adieu à celui qui fut un de nos collaborateurs les plus distingués, et déposer au bord de cette tombe l'expression attristée de notre profonde estime et de notre attachement.

Justement aimé de tous ses concitoyens, la Corrèze entière et la Chambre de commerce tout particulièrement perdent en lui un allié puissant, un homme de valeur dont on ne saurait trop vanter les mérites et les citer comme exemple à nos jeunes générations.

Enfin M. Bosredon, adjoint, a exprimé les sentiments de profonde reconnaissance de la population de Malemort, pour le Maire intelligent et dévoué dont elle déplore la perte.

Et la foule, profondément émotionnée par ces touchants témoignages de l'amitié, s'est dispersée, non sans avoir manifesté à une famille si cruellement frappée ses douloureuses sympathies.

LECREUX
(Aix 1870).